

# FONDATION AMIGÓ

- DELEGATION EN COTE D'IVOIRE -

Tél. :23 46 40 15 Fax 23 46 40 11

23 BP 2738 ABIDJAN 23

La FONDATION AMIGÓ a été constituée à Madrid (Espagne) le 19 avril 1996 par la Congrégation de Religieux Tertiaires Capucins<sup>1</sup> et dressée en Acte Public constitutif de la Fondation conféré celui-ci par le Notaire Monsieur MARQUES PEREDA Angel. Le siège central est à Madrid, Rue Zacarias Homs, 18 28043 MADRID.

Le 27 novembre 1999 le Patronat a accordé, en séance ordinaire, de créer une Délégation (Bureau National) de la FONDATION AMIGÓ sur le continent africain dont le siège est à Abidjan (Côte d'Ivoire) 23 BP 2738 Abidjan 23, dans l'enceinte du Centre AMIGO-DOUME de Niangon-Lokoa, commune de Yopougon, et de nommer comme Délégué de la Fondation pour la Côte d'Ivoire le Père Joseph LOSTADO.

Le Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration du Territoire a octroyé le Arrêté n° 168/MEMAT/DGAP/DAG/SDVAC portant déclaration de l'Association étrangère dénommée FONDATION AMIGO, le 17 juillet 2003.

En Espagne la FONDATION AMIGÓ a été classée par Arrêté Ministériel – 26/06/1996- comme Fondation Bénéfique d'Assistance (Ministère de Travail et d'Action Sociale Espagnol) et le Journal Officiel de l'Etat espagnol a publié cet Arrêté le 30 juillet 1996 numéro 17498. Elle a été enregistrée dans l'Archive Registre du Protectorat de la Sous-Direction Générale des Fondations et Entités sous Tutelle du Ministère du Travail et de l'Action Sociale espagnol sous le n° 28/1022.

Le but de la FONDATION AMIGÓ est: « *La recherche, la formation, la sensibilisation, l'assistance et la coopération technique dans les domaines de l'éducation et du social pour le développement humain, la qualité de vie, et l'amélioration de la prévention, l'assistance, l'intégration, et la réhabilitation d'enfants, d'adolescents et de jeunes qui subissent l'abandon, la marginalisation, l'alcoolisme, la toxicomanie, la délinquance, le mauvais traitement, l'isolement et la pauvreté*»

La fonction de patron est exercée de façon gratuite. La Fondation est appuyée par le Conseil Fondateur (Congrégation de Tertiaires Capucins), un Patronat promoteur et l'appui technique d'un Conseil Scientifique et Social. Le Comité Exécutif du Patronat est composé par le Président, le Secrétaire, le Trésorier, le Responsable de Projets, le Responsable de Partenariat, le Responsable de Bénévolat et les Délégués de la Fondation.

---

<sup>1</sup>En Côte d'Ivoire : Association des Religieux Tertiaires Capucins (Amiguiens)  
Arrêté n° 196/TNT/ATAP/AGP/3 du 7/06/1995

Le Secrétariat Général de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale (AECI) du Ministère des Affaires Etrangères a accordé le 9 juin 2000 l'inscription de la Fondation AMIGO dans le Registre des Organisations Non Gouvernementales pour le Développement (ONGD).

La FONDATION AMIGÓ mène aujourd'hui les programmes éducatifs :

➤ En **Espagne** :

○ Ville : Castellon de la Plana

- Projet Amigo : Programme thérapeutique et éducatif pour la réhabilitation et réinsertion des jeunes et adolescents toxicomanes, programme associé à l'Association *Proyecto Hombre Espagne, Proyecto Uomo Italie*, *Daytop Village New York*, membre de la Association International de Communautés Thérapeutiques.
- Ecole de Parents : Programme d'aide et appui aux familles qui ont des membres toxicomanes (Thérapie familiale)

○ Ville : Burjasot

- Maison d'Accueil et Réinsertion des jeunes : Programme éducatif de réinsertion des jeunes délinquants et en liberté surveillée.

○ Ville : Torrelavega

- Service d'Orientation et d'appui à l'enfant (SOAM)
- Programme d'intervention socio-éducative en milieu ouvert dans une banlieue précaire.
- Carrefour de la Jeunesse du quartier Zapaton
- Suivi et appui des jeunes en liberté surveillée, Assistance Educative.
- Maison d'Accueil et de réinsertion sociale des adolescents des centres sociaux de la Mairie et du Gouvernement régional.

➤ En **Bolivie** :

○ Financement du Centre :

- Hogar de Niños de Santa Cruz (Bolivie) 150 enfants (garçons et filles âgés de 5 à 14 ans en régime d'internat).

➤ En **Côte d'Ivoire** :

○ Financement des projets :

- AMIGO-DOUME, centre d'accueil et de formation d'enfants de la rue, Niangon-Lokoa, 40 places dont 20 internes. Ateliers de Ferronnerie, menuiserie, agropastoral, Alphabétisation et activités socio-reéducatives.
- FOYER CARMEN GARCIA, Programme éducatif de prévention sociale et de la promotion de la femme : Couture et alphabétisation. 55 places.

- PAECOMDA : Programme d'appui éducatif au Centre d'Observation de Mineur d'Abidjan : Appui nutritif et activités éducatives d'appui.

Financement réalisé grâce aux campagnes de parrainage et sensibilisation communautaire qui ont été faites en Espagne par la FONDATION AMIGÓ.

Le personnel responsable de la FONDATION AMIGÓ est composé des religieux Tertiaires Capucins et bénévoles. Les moyens économiques pour mener toute l'organisation de la Fondation viennent de l'entité religieuse, représentée par le Conseil Fondateur, et de donateurs en concept de sympathisant de l'œuvre que l'on appelle associés-collaborateurs.

Avec le but d'informer régulièrement ses associés-collaborateurs la FONDATION AMIGÓ publie trimestriellement un Bulletin d'Information. Ainsi on peut suivre ses activités sur la page Web : [http:// www.fundationamigo.org](http://www.fundationamigo.org), en Anglais, Allemand et Espagnol.

La FONDATION AMIGÓ attend établir un accord d'établissement comme Organisation Non Gouvernementale de caractère international par les autorités ivoiriennes. Pour cela la Fondation a initié les démarches nécessaires pour y arriver auprès du Ministère des Affaires Etrangères Ivoiriennes.

Abidjan, juillet 2003.